



Article publié jeudi 14 mai 2020

# BibliAuvergne et l'ABF rouvrent la formation d'auxiliaire de bibliothèque

**Suspendue pendant un an, la formation d'auxiliaire de bibliothèque portée par l'ABF Auvergne et BibliAuvergne est relancée pour l'année scolaire 2020-2021.**

À la rentrée 2020-2021, dans le cadre d'une convention avec le groupe ABF Auvergne, BibliAuvergne proposera à nouveau la formation ABF qui permet d'obtenir le titre d'auxiliaire de bibliothèque (niveau 5, brevet des collèges).

## Présentation de la formation Auxiliaire de bibliothèque

La formation de 200 heures comprend des cours théoriques, des travaux pratiques, des visites d'établissements et un stage de 35 heures minimum.

Elle se déroule sous forme de 16 sessions de 2 jours (lundi-mardi, deux fois par mois, de septembre à mai, hors congés scolaires). Les cours ont lieu à Clermont-Ferrand, sur le site de l'UFR LCSH, 29 boulevard Gergovia.

L'objectif de cette formation est d'acquérir les techniques de base du métier en vue de participer à la gestion d'une médiathèque.

Depuis plusieurs années, un travail d'harmonisation est mené au niveau national pour un fonctionnement de même niveau et de même qualité dans tous les sites de formation. Dans les différentes régions, cette formation est réalisée en collaboration étroite entre le groupe régional ABF, les collectivités territoriales ou le Centre national de la fonction publique territoriale, les associations et agences de coopération, les universités et les Directions régionales des affaires culturelles. Le titre d'auxiliaire de bibliothèque de niveau V est homologué par la Commission nationale de la certification professionnelle par arrêté publié au JO du 18 décembre 2016 pour une durée de 4 ans. (source : [Organisation de la formation ABF- session 2020-2021](#)).

## Public

Cette formation s'adresse aux personnes travaillant en bibliothèque ou centre de documentation, en tant que salariées ou bénévoles (minimum 10h/semaine).

Les personnes inscrites à Pôle emploi peuvent suivre cette formation à condition d'être bénévole dans une structure (minimum 10h/semaine).

Par ailleurs, l'ABF propose depuis septembre 2006, un dispositif de validation des acquis de l'expérience (VAE) pour obtenir ce titre.

## Coût

L'ABF fixe le prix de la formation, à savoir pour l'année scolaire 2020-2021 :

- **1300 euros** dans le cas d'une prise en charge financière.
- **1000 euros** dans le cas d'un paiement à titre individuel.

## Informations pratiques

### Inscription

Les inscriptions sont ouvertes **jusqu'au lundi 20 juillet 2020**. Les personnes intéressées doivent envoyer un dossier de candidature par voie postale à l'adresse : Université Clermont Auvergne - BIBLIAUVERGNE. 29, boulevard Gergovia - TSA 20406 - 63001 Clermont-Ferrand Cedex 1.

En plus du [dossier de candidature](#), ce dossier doit comprendre :

- Un CV.
- Une lettre de motivation précisant son projet professionnel.
- Une photographie d'identité.
- Une enveloppe (110x220mm) affranchie au tarif en vigueur et libellée à votre adresse.
- Une copie assurance responsabilité civile.
- Un accord de prise en charge : prise en charge individuelle ou par un tiers. Ce document est à nous retourner dès que possible, soit avec le dossier, soit par courrier ultérieur (dans ce deuxième cas, merci de préciser quelles démarches sont en cours).

Le recrutement s'effectuera sur dossier, éventuellement suivi d'un entretien.

## Contact

Vous pouvez contacter BibliAuvergne par mail à l'adresse : [crfb@uca.fr](mailto:crfb@uca.fr).

À partir du 2 juin 2020, un accueil téléphonique sera également assuré :

- Annie Danglard : 04 73 34 66 86.
- Catherine Rosazza-Riz : 04 73 34 66 85.

Plus d'informations sur le [site internet de BibliAuvergne](#).

---

Dernière édition : 25 juin 2024 à 16:47

<https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/bibliuvergne-et-l-abf-rouvrent-la-formation-d-auxiliaire-d-e-bibliotheque>